

Bordereau attestant l'exactitude des informations - THONON LES BAINS - 7402 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 02/12/2025 - B2025/009285 - 1999 B 00335 - 423 953 868 -
A.BUTTAY MARBRERIE POMPES FUNEBRES

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*07

Désignation de l'entreprise : <u>SARL MARBRERIE BUTTAY</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>11 avenue de Champagne 74200 THONON-LES-BAINS</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>42395386800019</u>		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, <u>31/05/2025</u>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB		AC			
		CX		CQ			
		AF	4 262	AG	3 792	470	
		AH	38 112	AI		38 112	
		AJ		AK			
		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN		AO			
		AP	10 303	AQ	9 711	592	
		AR	167 770	AS	137 396	30 374	
		AT	468 508	AU	346 452	122 056	
		AV		AW			
		AX		AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS		CT		
			CU		CV		
			BB		BC		
			BD	200	BE		200
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	BF		BG			
		BH	215 600	BI		215 600	
		BJ	904 755	BK	497 350	407 405	
STOCKS *		BL		BM			
		BN		BO			
		BP		BQ			
		BR		BS			
		BT	170 086	BU		170 086	
CRÉANCES		BV		BW			
		BX	133 129	BY	2 057	131 072	
	BZ	6 023	CA		6 023		
	CB		CC				
DIVERS	CD	72 719	CE		72 719		
	CF	323 854	CG		323 854		
Comptes de régularisation	CH	7 800	CI		7 800		
	CJ	713 611	CK	2 057	711 554		
	CW						
	CM						
	CN						
	CO	1 618 367	1A	499 407	1 118 959		
TOTAL GENERAL (I à VI)							
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Certifié conforme
à l'original

Désignation de l'entreprise		SARL MARBRERIE BUTTAY		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 200 000)			DA	200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	440 025
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	200 210
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	860 235
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	43 790
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	92 574
	Dettes fiscales et sociales			DY	121 639
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	722
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	258 724	
Ecart de conversion passif *			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 118 959	
RENVUIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	258 724
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

A. BUTTAY MARBRERIE POMPES FUNEBRES

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 200.000,00 Euros
Siège social : 11 avenue de Champagne
74200 THONON LES BAINS
R.C.S. THONON LES BAINS 423 953 868

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 23 OCTOBRE 2025

EXERCICE CLOS LE 31 MAI 2025

AFFECTATION DU RESULTAT :

TROISIEME DECISION

L'associé unique constate l'existence d'un bénéfice net comptable de 200.209,67 Euros, qu'il décide d'affecter comme suit :

- à concurrence de 120.000,00 €
à l'associé unique, à titre de dividendes,

- le solde, soit 80.209,67 €
au poste "Autre réserves"

Le dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 60,00 Euros par part sociale. Il sera mis en paiement au siège social, à compter de ce jour.

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique rappelle qu'au cours des trois exercices précédents, les dividendes mis en distribution, ont été les suivants :

<i>Exercices</i>	<i>Dividendes éligibles à l'abattement</i>	<i>Dividendes non éligibles à l'abattement</i>
<i>31/05/2024</i>	<i>100.000 €</i>	<i>-</i>
<i>31/05/2023</i>	<i>100.000 €</i>	<i>-</i>
<i>31/05/2022</i>	<i>50.000 €</i>	<i>-</i>

Pour copie certifiée conforme,
La gérance.

